

LES TARIFS

	BOULONNAIS	NON BOULONNAIS
FRAIS D'INSCRIPTION - NON REMBOURSABLE		
Droit d'entrée (payable la 1 ^{re} année, valable à vie)	90 €	175 €
Cotisation annuelle (payable chaque année)	133 €	174 €
LICENCE FÉDÉRALE OBLIGATOIRE, À RÉGLER DÈS L'INSCRIPTION : - DE 18 ANS : 25 € / + DE 18 ANS : 36 €		
FRAIS D'INSCRIPTION		
Forfait * valable de septembre 2020 à juillet 2021		
FORFAIT ANNUEL 1H00 (1 REPRISE PAR SEMAINE À JOUR ET HEURE FIXE)		
1 ^{er} forfait	923 €	967 €
2 ^e forfait	697 €	725 €
FORFAIT ANNUEL 1H30 (1 REPRISE PAR SEMAINE À JOUR ET HEURE FIXE)		
1 ^{er} forfait	1148 €	1183 €
2 ^e forfait	864 €	896 €
CARTE "10H00"*** - VALABLE JUSQU'EN JUILLET 2021		
Sans forfait	300 €	320 €
En complément d'un forfait	210 €	240 €
COURS UNITAIRE		
Heure d'essai	Valable 1 seule fois	
1h00	25 €	
1h30 de cours	35 €	
TICKET HORAIRE ***		
1h00 de cours en reprise	35 €	
1h30 de cours en reprise	50 €	
Cours particulier	60 €	

* Le forfait annuel permet de monter une fois par semaine à jour et heure fixe (44 reprises par an). Il est payable à l'inscription, mais le règlement peut être échelonné en 4 fois sans frais - au-delà, nous consulter.

** La carte de 10h00 permet de monter dans la reprise de son choix, dans la limite des places disponibles en reprise. Inscription 24h à l'avance minimum.

*** Être adhérent à l'association

ACBB OMNISPORTS

10, rue Liot - 92100 Boulogne-Billancourt
Tél. : 01 41 10 25 30 - Email : club@acbb.fr
www.acbb.fr

2020-2021

ÉQUITATION

AÏKIDO
 ATHLÉTISME
 AVIRON
 BADMINTON
 BASKET - ÉCOLE DE BASKET
 CANOË-KAYAK
 CYCLISME
 CYCLOTOURISME
 DANSE SPORTIVE
 ÉDUCATION PHYSIQUE
ÉQUITATION
 ESCRIME
 FOOTBALL
 GYMNASTIQUE BABY
 GYMNASTIQUE ARTISTIQUE
 GYMNASTIQUE RYTHMIQUE
 GYMNASTIQUE FITNESS
 HANDBALL
 HOCKEY SUR GAZON
 HOCKEY SUR GLACE
 JUDO - ÉCOLE DE JUDO
 JUDO ENFANTS - BABY JUDO
 KARATÉ - KARATÉ ENFANTS
 KENDO
 MUSCULATION WELLNESS
 NAGINATA
 NATATION
 PÊCHES SPORTIVES
 PÉTANQUE
 PLONGÉE SOUS-MARINE
 PONEY
 RUGBY
 SAVATÉ - BOXE FRANÇAISE
 SPORT BOULES
 SPORTS DE GLACE
 STAND UP PADDLE
 TAI CHI CHUAN & QI GONG
 TAÏSO
 TENNIS DE TABLE
 TIR À L'ARC
 TRIATHLON
 VOLLEY-BALL
 VO-VIETNAM
 YOGA



COMMENT S'INSCRIRE ?

OÙ ET QUAND PRATIQUER ?

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Documents à fournir obligatoirement :

- **Lors d'une 1^{re} inscription** : le droit d'entrée (uniquement la 1^{re} année), cotisation annuelle, licence fédérale et forfait annuel
- **Pour réserver sa place en juin pour la rentrée** : paiement obligatoire des frais d'inscriptions (droits d'entrée si 1^{re} inscription + cotisation annuelle + licence) et des frais d'instruction (forfait, cartes, etc.) **dans leur intégralité dès l'inscription** (avec possibilité d'échelonnement en 4x sans frais). Aucune inscription ne sera acceptée dans le cas contraire - encaissement à partir de septembre.
- **Un étalement des paiements est possible**, demandez-le lors du règlement
- **En cas d'inscription en cours d'année** : le droit d'entrée, la cotisation annuelle et la licence fédérale sont dus **en totalité**. Le forfait sera dû au prorata du nombre effectif de reprises.

PROGRAMME

- Reprises hebdomadaires
- Animations et perfectionnements à thèmes les dimanches
- Sorties en concours catégories Club et Amateur
- Stages de perfectionnement durant les vacances scolaires
- Passage des examens fédéraux du Galop 1 à 7

COURS

Cours limités à 12 cavaliers (8 en niveau débutant)

Les cours sont maintenus durant les vacances scolaires avec un planning aménagé. En cas de mauvaises conditions météorologiques ne permettant pas l'utilisation des carrières et/ou du manège, l'ACBB se réserve le droit de réaménager ce planning afin d'assurer la sécurité des chevaux et cavaliers et de pratiquer des cours théoriques

MATÉRIEL ET TENUE

Le port du casque aux normes en vigueur et de bottes ou boots et mini-chaps est obligatoire. Nous vous demandons de vous munir de votre propre matériel de pansage, de guêtres pour les cours de CSO (à partir du galop 2), de cloche (taille L) et d'un couvre rein pour les séances hivernales.

ATTENTION

IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE FUMER DANS L'ENCEINTE DU MANÈGE PIERRE PERBOS. L'ACCÈS EST INTERDIT AUX CHIENS MÊME TENUS EN LAISSE, AUX TROTTINETTES ET AUX VÉLO

COMPÉTITION

Cas particulier des reprises « compétition club » : l'inscription dans les reprises « compétition club CSO ou CCE » et « compétition amateur CCE » est soumise à la validation du Bureau de la section sur proposition de l'enseignant responsable. Pour plus de renseignement, n'hésitez pas à vous rapprocher directement du bureau de la section. Les cavaliers membres des équipes compétitions s'engagent également à contribuer à la vie du club, en particulier en aidant à l'organisation des concours qui ont lieu à l'ACBB.

Cas particulier des cours au Parc Edmond de Rothschild : vous devez participer à l'embarquement et/ou débarquement des chevaux au club avant/après votre reprise et donc vous rendre disponible plus longtemps.

Tout cavalier, qu'il soit majeur ou mineur, s'inscrivant dans une reprise ayant lieu au Parc de Rothschild doit pouvoir justifier d'un moyen de transport personnel pour faire le trajet entre le club et le Parc.

ATTENTION

LA VACCINATION ANTITÉTANIQUE EST FORTEMENT RECOMMANDÉE POUR LA PRATIQUE DE L'ÉQUITATION.

RENSEIGNEMENTS

- **Permanence : le samedi de 14h00 à 17h00**
- **Par mail : contact@acbb-équitation.com**

INSCRIPTION

Toute l'année - sauf durant le mois d'août

REPRISE DES COURS

Lundi 7 septembre 2020

ATTENTION

Seuls les **dossiers complets** seront pris en compte.

CONTACT

Tél. : 01 48 25 59 80

www.acbb-équitation.ffe.com

E-mail : contact@acbb-équitation.com

OÙ PRATIQUER ?



MANÈGE PIERRE PERBOS

212/214, rue Galliéni 92100 Boulogne-Billancourt

PARC ROTHSCHILD

Carrières du parc Edmond de Rothschild, 3, rue des Victoires, 92100 Boulogne